

Urbanisation et comportement procréateur au Bénin

Mburano Rwenge

En Afrique subsaharienne, le groupe familial est à la fois unité de production et de reproduction (Locoh, 1988). Comme unité de production, il pratique généralement une économie de subsistance de type agraire très faiblement mécanisée, laquelle nécessite une main-d'œuvre nombreuse. Cette dimension économique explique pour une large part l'importance accordée à la forte fécondité dans le Tiers-Monde. Au niveau des enfants, leur utilité économique se mesure soit par leur travail productif et non productif, soit par l'assistance qu'ils apportent à leurs parents pendant des risques divers et au cours de la vieillesse de ceux-ci. Dans le premier cas, il s'agit d'une motivation de production, dans l'autre d'une motivation de sécurité sociale (Nag Moni, 1983 ; Anker et Nugent, 1990).

L'utilité économique de l'enfant a été interprétée de différentes manières dans la littérature sur les déterminants de la fécondité. Becker (1960), Leibenstein (1957, 1974) et Easterlin (1975) sont les grands promoteurs de l'approche socio-économique à travers leurs théories micro-économiques de la fécondité. Une des interprétations non moins connue est celle des flux des richesses entre générations de Caldwell (1982). Selon cet auteur, dans toute société, la fécondité est économiquement rationnelle ; elle est élevée dans les sociétés où le flux des richesses est au bénéfice des parents, c'est-à-dire là où, en définitive, les enfants rapportent au cours de leur vie (par le service, le travail, le revenu, les biens, les garanties, etc.) plus qu'ils n'ont coûté ; aussi, la transition de la fécondité ne peut avoir lieu que si et seulement si

il y a inversion du flux des richesses des parents vers les enfants, c'est-à-dire si les enfants coûtent en définitive plus qu'ils ne rapportent.

L'inversion du flux des richesses des parents vers les enfants se fait par la nucléarisation sentimentale et économique de la famille, c'est-à-dire par l'avènement du couple « moderne » plus affectif et s'occupant exclusivement de ses descendants immédiats. Ce changement dans la vie familiale modifie la valeur de l'enfant (Ariès, 1973). Le changement de la perception de ce que vaut l'enfant conduit à une transition de la quantité vers la qualité des enfants. Ce faisant, ceux-ci sont plus assimilés à des biens de consommation qu'à des « moyens » de production. L'enfant supplémentaire est par conséquent désiré par les couples compte tenu des bénéfices et des coûts qui s'y rattachent. Ainsi, les parents sont incités sur le plan économique à avoir un enfant supplémentaire lorsque les avantages procurés par l'enfant dépassent les coûts, et ceci durant toute la période pendant laquelle l'enfant fait partie du ménage ou envoie une aide à ses parents. En tant que tels, les enfants font donc concurrence aux autres biens consommés par les ménages et entrent donc dans la fonction d'utilité de ceux-ci. Les comportements des couples en matière de contraception et leur fécondité seraient alors fonction des motivations de production, de sécurité sociale et de consommation (Leibenstein, 1957, 1974).

Lorsque les sociétés se développent ou lorsque les conditions de vie s'améliorent, les motivations de consommation l'emportent sur celles de production et de sécurité sociale. En d'autres termes, à mesure que le revenu des couples augmente avec le développement socio-économique, les parents préfèrent généralement avoir une famille moins nombreuse ; ils adoptent alors des comportements défavorables à une forte fécondité. Ces motivations du comportement en matière de procréation n'opèrent pas de la même façon aux différentes étapes de développement d'une société donnée. La motivation de consommation s'appliquerait davantage aux sociétés urbaines, tandis que celles de production et de sécurité sociale s'appliqueraient aux sociétés rurales.

On pourrait donc penser à une coexistence de deux modèles de fécondité en Afrique subsaharienne en général, et au Bénin en particulier : l'un urbain, l'autre rural. Si tel est le cas, quels sont ces modèles et comment diffèrent-ils ? C'est à cette question que tente de répondre cette étude en analysant les différences du niveau de fécondité entre

les milieux urbain et rural au Bénin. Elle repose donc sur l'hypothèse de l'utilité économique de l'enfant comme motivation pour la forte fécondité dans cette région et au Bénin en particulier.

Bref aperçu théorique

Au milieu urbain correspondraient une faible fécondité et une forte prévalence contraceptive

Si les motivations pour une forte fécondité s'estompent à mesure que le développement se fait, c'est que les conditions socio-économiques des couples interviennent dans la détermination de la fécondité ; ces conditions étant définies par la rémunération du travail (y compris la pension de retraite) et les moyens de production à leur disposition (Kouamé et Rwenge, 1995).

Dans ce milieu, la production est organisée comme dans les pays développés. De ce fait, les couples y bénéficient des avantages sociaux. En effet, comme le notent Friedmann et Sullivan (1974 : 395 ; cités par Kouamé et Rwenge, 1995), « *more often, their advantages stem from social legislation passed in imitation of advanced industrial societies* ». Bien sûr, il n'y a pas eu systématiquement un transfert de tous les types d'avantages sociaux, comme par exemple l'assurance-chômage, mais il existe un minimum de sécurité de revenu en milieu urbain, en particulier la pension de retraite dont bénéficie un nombre non négligeable des couples de ce milieu.

Étant dotées de la sécurité de revenu, les familles ne devraient pas avoir, en milieu urbain, de motivation pour une forte fécondité basée sur l'utilité économique des enfants. Par contre, ils devraient opter pour la régulation de leur fécondité par le recours aux méthodes contraceptives modernes. La question est alors de savoir si la seule réduction de l'utilité économique des enfants peut conduire à celle du niveau de la fécondité.

Pour répondre à cette question, nous allons recourir à quelques études réalisées en Occident comme l'ont mis en évidence Aka Kouamé et Mburano Rwenge (1994). Il s'agit notamment des études réalisées

par Nag (1978), Woods (1987), Haines (1989) et Schellekens (1993). Nous nous intéresserons aux facteurs qui contribuent à la baisse de la fécondité une fois la contrainte de l'utilité économique des enfants levée. En effet, comme le note Nag (1978 : 3), « *The fertility decline that has occurred in developed countries is associated with the processes of industrialization, urbanization, etc. One common mechanism by which these processes might have generated a preference for smaller families is the consequent reduction in the value of children and increase in the costs of children to their respective parents* ». Schellekens (1993 : 10) renchérit : « *A substantial rise in real wages does not necessarily cause fertility to decline, but sets the stage for other factors* ».

Parmi les facteurs qui, selon Schellekens, contribuent à la baisse de la fécondité par la suite, interviennent notamment la baisse de la mortalité et le coût des enfants. Pour nous en tenir uniquement au coût des enfants, il faut noter qu'il a toujours existé. Lorsque l'utilité économique des enfants était importante, la fonction de coût des parents aboutissait à un rendement positif. Mais, avec la réduction de l'utilité économique des enfants, il n'en était plus ainsi, surtout que les coûts réels d'entretien des enfants augmentaient avec les salaires des domestiques et le coût de la scolarisation (Espenshade, 1977 ; Woods, 1987 ; Robinson, 1987 ; Haines, 1989).

La réduction du rendement conduit aux deux premières des conditions préalables à la baisse de la fécondité. La première prétend que « *fertility must be within the calculus of conscious choice for individuals or couples...* » et la seconde suppose que « *reduced fertility must be socially and economically advantageous to individuals (or couples) making these decisions* » (Haines, 1989 : 305).

Le raisonnement qui précède pourrait s'appliquer aux familles tirant leurs ressources principales du milieu urbain. Toutefois, pour beaucoup de ces familles, les revenus du travail sont très bas et les pensions de retraite inexistantes et insignifiantes. Cela rend les conditions de vie assez difficiles pour la plupart de celles qui pourraient recourir aux mêmes stratégies que les familles rurales, à savoir le recours au travail des enfants et à ces derniers comme sécurité sociale. Mais, dans ce milieu où les couples ont reçu une certaine éducation, les risques de décès des enfants sont moindres (Dackam, 1990) ; ils n'ont donc pas besoin d'en avoir beaucoup pour assurer leur survie. Par

ailleurs, préférant que leurs enfants puissent s'occuper à l'âge adulte des activités modernes, ils choisirent d'investir dans leur qualité plutôt que dans leur quantité.

Au milieu rural correspondraient une fécondité élevée et un faible recours aux méthodes contraceptives

Ce milieu concerne la majorité de la population béninoise. Ce sont les contextes traditionnels de production (technologie, rapports de production basés sur la famille, etc.) et de reproduction qui contribueraient au besoin pour la forte fécondité dans ce milieu, renvoyant au besoin de main-d'œuvre. Cette motivation repose sur l'utilité économique des enfants qui peuvent se substituer aux adultes dans plusieurs formes du travail agricole (Boserup, 1990 : 45).

L'importance de la main-d'œuvre des enfants s'exprime, au sein du couple, au profit des hommes. Chez la femme, la motivation de la fécondité élevée est double. Elle est d'abord liée à son rôle productif puis à son rôle de mère (Oppong, 1991). En effet, « *For the majority of rural low-income women who have a very heavy labour load in terms of home and farming responsibilities, children have a very important short-range utility as available labour for farming and building up women's land holding as well as for help with time-consuming household and childcare tasks, such as carrying water and firewood.* » (Safilios-Rotschild, 1982 ; cité par Jean Wakam, 1994 : 52). En plus, son statut social est intimement lié à sa performance génésique. Chez l'homme, la motivation pour la forte fécondité relève aussi de la production, qui est déterminée par des conditions difficiles (faiblesse de l'équipement agricole et de rémunération du travail paysan).

Cependant, les opportunités socio-économiques pouvant différer d'un milieu rural à l'autre, il existerait une hétérogénéité du milieu rural en ce qui concerne la motivation de main-d'œuvre. En effet, comme le note Koffi N'guessan (1990), certains milieux ruraux (par exemple, l'agriculture d'exportation) se sont investis dans le circuit économique puisque les productions étaient soit vouées à l'exportation soit indispensables pour l'alimentation des populations urbaines.

Ce qui entraîna l'intensification des échanges entre ces milieux et la ville, et des mutations culturelles et socio-économiques importantes en résultèrent. Dans ce contexte, les structures lignagères perdirent leur influence de socialisation et la main-d'œuvre familiale et celle des enfants en particulier pour les travaux agricoles devinrent de moins en moins sollicitées.

■ La situation au Bénin

Approche méthodologique

Dans l'analyse qui suit, l'hypothèse à vérifier est que la fécondité et ses composantes immédiates sus-citées varient significativement selon le milieu de résidence, et qu'apparaît donc l'existence de deux modèles de comportement en matière de procréation au Bénin.

Pour tester cette hypothèse, nous allons recourir aux données de l'Enquête nationale sur la Fécondité réalisée au Bénin (EFB) en 1981-1982. Comme modèle statistique d'analyse, nous utiliserons la régression; la variable dépendante étant la fécondité. Nous montrerons qu'il existe une différence significative du niveau de fécondité et de ses quelques composantes immédiates (demande d'enfants en termes du nombre d'enfants désirés, âge au premier mariage et utilisation de la contraception) entre le milieu urbain et le milieu rural. Pour vérifier cela, nous avons d'abord procédé à une analyse différentielle de la fécondité et de ses composantes immédiates selon la nature du lieu de résidence (tableau 1). Nous avons ensuite procédé à une analyse de régression sur la fécondité (tableau 2).

Analyse différentielle de la fécondité et de ses composantes immédiates selon le milieu de résidence

Le tableau 1 montre que la nature du lieu de résidence a un effet significatif sur la fécondité et ses différentes composantes immédiates, à l'exception de la prévalence de la contraception. La fécondité élevée

Variables	Nature du lieu de résidence		Écarts
	Rurale	Urbaine	
<i>Age moyen au premier mariage</i>	17,83 ans	19,17 ans**	1,34 ans **
% mariées avant 20 ans			
– femmes 20-24 ans	78	64	14 **
– femmes 40-44 ans	68	49	19 **
% célibat définitif	0	2	-2
<i>Durées moyennes (en mois)</i>			
– allaitement	22,91	17,23	5,68 *
– aménorrhée	14,62	10,65	3,57 *
– abstinence	18,14	13,43	4,75 *
<i>Connaissance contraception</i>			
– % quelconque	35,80	45,10	-9,30 *
– % efficace	21,80	73,90	-52,10 **
<i>Utilisation contraception</i>			
– % inefficace	26,73	22,30	4,43 *
– abstention exclue	9,30	13,40	-4,10 *
– % efficace	0,29	3,52	-3,23
<i>Intervalle intergénérisique (en mois)</i>			
– données brutes	35,96	34,76	1,20
– estimation	31,54	27,57 (a)	3,97 *
% Stérilité	2,30	4,40	-2,10
Nombre moyen d'enfants souhaités	7,80	5,54	2,26 **
% ne voulant plus d'enfants	4,90	8,00	-3,10 *
– Parité moyenne	3,62	2,58	1,04 ***
– Parité moyenne à 45-49 ans	6,40	5,80	0,60
– ISF	7,27	6,01	1,26 ***
– Taux de fécondité			
15-19	0,072	0,026	0,05
20-24	0,268	0,190	0,08
25-29	0,335	0,294	0,04
30-34	0,310	0,302	0,01
35-39	0,248	0,207	0,04
40-44	0,153	0,116	0,04
45-49	0,068	0,067	0,00
– Écart entre parité moyenne à 45-49 ans et ISF	-0,87	-0,21	-

(a) Calculé à partir de la relation de Bongaarts : $lp + lg + (a / 1 - a) \times a + (1 / 1 - a) \times 1 / f$ où lg est la période de gestation (9 mois); lp est le temps mort associé soit à l'allaitement soit à l'abstinence; la la période de temps mort associé au risque d'avortement spontané (2,5 mois); a le risque d'avortement (0,2); f est la fécondabilité (sa valeur est comprise entre 0,15 et 0,20).

(*) Significatif au seuil de 0,05** Significatif au seuil de 0,01*** Significatif au seuil de 0,01 avant et après contrôle par l'âge.

Tableau 1

Variation de la fécondité et de ses composantes immédiates selon la nature du lieu de résidence au Bénin (EFB, 1982).

Variables et modalités	Nature du lieu de résidence			
	Urbaine		Rurale	
	β	Signification de β	β	Signification de β
1. Niveau d'instruction de la femme				
– Pas d'instruction	(*)		(*)	
– Primaire incomplet	-0,0147	0,6788	-0,0177	0,2183
– Primaire complet	-0,0108	0,7659	-0,0060	0,6900
– Secondaire et plus	-0,1647	0,0001	-0,0160	0,2841
2. Niveau d'instruction du conjoint				
– Pas d'instruction	(*)		(*)	
– Primaire incomplet	-0,0613	0,1590	-0,0148	0,3175
– Primaire complet	-0,0565	0,2075	-0,0056	0,7146
– Secondaire et plus	-0,1470	0,0068	0,0114	0,5228
3. Occupation de la femme				
– Ne travaille pas	0,0156	0,6845	-0,0419	0,0143
– Commerce	(*)			
– Agriculture	0,0111	0,7410	+0,0000	0,9717
– Autres (artisans,...)	-0,0521	0,1617	-0,0133	0,3662
4. Occupation du conjoint				
– Prof Lib tec, direct	0,0801	0,2041	-0,0161	0,3347
– Bureau	0,0497	0,3990	-0,0107	0,4916
– Vendeurs	0,0079	0,8656	-0,0147	0,3243
– Agriculture	(*)		(*)	
– Autres services, armée	0,0649	0,2263	-0,0314	0,0479
– Artisans, manœuvres	0,0922	0,1628	-0,0274	0,0944
– autres	-0,0447	0,6900	0,0166	0,5962
5. Région de résidence				
– Atacora, Borgou	(*)		(*)	
– Zou	-0,0553	0,3300	0,0115	0,5888
– Atlantique, Cotonou, Mono	-0,0820	0,1989	0,0239	0,3191
– Ouémé	-0,0078	0,8904	-0,0719	0,0004
6. Religion				
– Chrétienne	-0,0208	0,6650	0,0131	0,4133
– Musulmane	-0,0058	0,8945	-0,0015	0,9370
– Traditionnelle	(*)		(*)	
– Aucune, autres	-0,0394	0,2958	0,0311	0,0805
7. Nature lieu de résidence enfance				
– Rurale	(*)		(*)	
– Urbaine	-0,0119	0,7281	-0,0324	0,0271
8. Type d'union				
– Légale	0,1123	0,0035	0,0168	0,2545
– Union Libre	0,0429	0,2209	0,0490	0,0010
– Coutumier	(*)		(*)	
Covariable (Age chronologique)	0,6722	0,0000	0,7125	0,000
Constante	-2,713	0,0000	-2,9392	0,000
F et signification de F	19,04 (0,0000)		89,12 (0,0000)	
R ²	57,75 %		54,31 %	
R ² 1, Age	45,01 %		47,84 %	

(*) Modalités de référence – R² 1, Age : Coefficient de détermination dans le modèle avec l'âge comme la seule variable explicative.

Tableau 2
Résultats de l'analyse de régression sur la parité atteinte
par les femmes béninoises selon la nature du lieu de résidence
avec l'âge chronologique comme covariable (EFB, 1982).

se retrouve en milieu rural : l'Indice Synthétique de Fécondité y est de 7,27 enfants par femme contre 6,01 en milieu urbain ; pour la descendance finale, les valeurs sont respectivement de 6,4 et 5,8. La comparaison entre ces deux mesures de la fécondité tend à montrer, quel que soit le milieu d'habitat, une évolution de la fécondité plutôt à la hausse, mais dans une moindre mesure en ville, où les femmes contractent plus tardivement leur première union (1,34 ans plus tard en moyenne).

Le niveau élevé de la fécondité observé en milieu rural apparaît conforme aux désirs des femmes de ce milieu en matière de procréation, puisque celles-ci déclarent souhaiter avoir en moyenne 7,8 enfants à la fin de leur vie féconde. En milieu urbain, en revanche, la fécondité souhaitée est légèrement plus faible que celle atteinte (5,54 enfants).

Analyse explicative des variations de la fécondité selon le milieu de résidence

D'après les résultats issus de la régression sur la parité atteinte par les femmes béninoises, les variables socio-culturelles et socio-économiques (hormis l'âge) utilisées ont un pouvoir explicatif faible sur la fécondité réalisée, tant en milieu rural qu'en milieu urbain (tableau 2). Quel que soit le milieu d'habitat, le coefficient de détermination (R²) ne dépasse pas 15 % sans contrôler par l'âge les effets des autres variables indépendantes sur la parité. Après ce contrôle, le coefficient de détermination arrive à dépasser 50 % dans ces deux milieux.

Si chaque équation de régression est globalement significative, il n'en reste pas moins que, dans le milieu rural, les seuls facteurs déterminants sont l'activité de la femme, la nature du lieu de résidence pendant l'enfance, le type d'union et la région de résidence. Les modalités significatives au seuil de 5 % de ces facteurs sont le fait, pour la femme, de ne pas travailler, de vivre en union libre, d'avoir passé son enfance en milieu urbain et de résider à Ouémé. Les facteurs niveau d'instruction de la femme et niveau d'instruction du conjoint n'ont, ici, aucune influence significative sur la fécondité réalisée.

En milieu urbain, en revanche, le niveau d'instruction de la femme et celui du conjoint apparaissent être les facteurs ayant des effets

négatifs très déterminants sur la fécondité réalisée. Il ressort toutefois de nos données que dans ce milieu l'instruction du conjoint agit plus négativement sur la fécondité que celle de l'épouse.

Il importe de signaler, pour le milieu rural, outre les variations des incidences de certaines variables sur la fécondité selon le milieu de résidence, un effet des variables collectives plus important que celui des variables individuelles dans la détermination des variations de la fécondité réalisée. En effet, si en milieu rural, où l'individu est régi par les normes et valeurs des groupes d'appartenance, les variables comme l'ethnie (Rwenge, 1994), la région de résidence et la nature du lieu de résidence pendant l'enfance expliquent une part importante des variations de la fécondité réalisée, en milieu urbain béninois, la situation est tout à fait différente. Ce sont les variables individuelles qui priment.

La question qui se pose est alors de savoir pourquoi, au Bénin, la fécondité réalisée en milieu urbain est plus faible qu'en milieu rural, mais reste encore supérieure à ce qui peut être observé ailleurs.

Parmi les composantes immédiates de la fécondité, la différence de calendrier de primo-nuptialité selon le milieu de résidence est celle qui contribue le plus aux variations observées de la fécondité entre le milieu urbain et le milieu rural béninois. En effet, l'infrastructure urbaine accorde aux femmes urbaines davantage d'opportunités de passer plus de temps à l'école et par là d'entrer un peu plus tardivement sur le marché matrimonial. L'instruction accorde aussi à la femme le pouvoir de décider elle-même le moment de contracter son premier mariage et beaucoup d'auteurs affirment que les mariages arrangés par les parents ou d'autres membres de la famille tendent à favoriser l'entrée précoce en mariage dans les pays en développement (Lesthaeghe and Eelens, 1985; Attanasso, 1991; Rwenge, 1994). À âge au premier mariage égal, il serait par conséquent fort probable que la fécondité ne puisse pas différer significativement du milieu rural au milieu urbain et soit même plus élevée en milieu urbain, du fait de la diminution sensible dans ce milieu des pratiques traditionnelles d'espacement non compensée par le recours à la contraception moderne. C'est bien ce qui est à la base de la persistance de la fécondité à un niveau relativement élevé en milieu urbain béninois, contrairement à ce qui s'observe dans certains pays d'Afrique du Nord entre autres. Ce qui irait donc à l'encontre de la théorie développée plus haut.

Cependant, cette théorie n'apparaît pas contredite au vu du souhait des femmes urbaines d'avoir moins d'enfants que les femmes rurales. Si, après contrôle par l'âge au premier mariage, leur fécondité est aussi élevée que celle des femmes rurales, c'est en grande partie à cause du fait qu'elles n'utilisent pas la contraception moderne pour satisfaire leur désir en matière de réduction de fécondité. En définitive, la question à laquelle il faudrait alors répondre est de savoir pourquoi n'utilisent-elles pas cette contraception.

Voies nouvelles de régulation de la fécondité au Bénin

Exceptés les pays comme le Kenya, le Botswana et le Zimbabwe où les signes d'une baisse tangible de la fécondité sont en partie imputables aux efforts déployés en matière de planification familiale, ce qui frappe en Afrique subsaharienne, et au Bénin en particulier, c'est plutôt la faible efficacité des programmes de planification familiale au regard des moyens qui y ont été consacrés. À partir de l'analyse des cas rwandais, ghanéens et togolais, Locoh (1991) note :

« La qualité des services de planification familiale laisse fortement à désirer, sinon comment expliquer que, même dans les villes où il existe un désir de planification des naissances, les femmes recourent si peu à la contraception et se tournent vers la fourniture, à la sauvette, de soi-disant produits contraceptifs achetés au marché ou, plus graves encore, vers l'avortement. L'exclusion de certaines catégories des clientes, le faible niveau de l'information dispensée, la prescription autoritaire d'une méthode, le recours à des contraceptifs non autorisés dans les pays développés sont autant de pratiques qui caractérisent, ici ou là, les services de planification familiale en Afrique et qui dissuadent un certain nombre de clientes potentielles. Quant on sait combien la démarche de demande de planification familiale peut apparaître « risquée » dans une société où tout est encore orienté vers la valorisation de la fécondité, on mesure à quel point, il faudrait pousser le souci de sécuriser les femmes ou les couples qui demandent la contraception. »

L'inaccessibilité aux services de planification familiale et aux moyens contraceptifs expliquerait en partie pourquoi la prévalence de la contraception moderne demeure faible en milieu urbain. À ces facteurs, il faudrait ajouter le manque de motivation chez les femmes. En ce qui concerne les premiers facteurs, le renforcement des programmes de planification familiale par une option décisive des gouvernements en faveur de ces programmes et l'approche communautaire (le *Community Based Distribution*) ont été proposés. Le manque de motivations chez les femmes étant surtout fonction de leur condition socio-économique et de l'environnement socio-culturel dans lequel elles vivent, les programmes d'Information, d'Education et de Communication (IEC) ont été d'abord intégrés dans les programmes de planification familiale pour essayer de vaincre les barrières culturelles. Ensuite, vu que cette intégration n'a pas eu d'effet sensible sur la fécondité, il a été proposé de prendre en compte la dimension socio-économique dans les programmes de planification familiale. C'est de là qu'est née « l'approche intégrée de planification familiale ». Cette approche nécessite la mise au point des méthodes pouvant s'intégrer avantageusement aux domaines du développement communautaire traditionnel tels que la santé, l'éducation, les travaux agricoles, l'économie domestique, etc. Dans le contexte actuel de crise économique, cette approche semble mieux adaptée à l'amélioration des programmes de planification familiale. En effet, pour atténuer les effets de la crise économique, les populations africaines mettent de plus en plus en place de nouvelles formes de résistances : les personnes appartenant à une même origine socioculturelle mettent en commun leurs moyens pour subvenir à leurs besoins sociaux et économiques. Il s'agit par exemple des « tontines », fréquentes en Afrique de l'Ouest et dans la partie occidentale du Cameroun. Ainsi, étant saisi dans un environnement qu'il contrôle mieux, l'individu percevrait facilement l'importance de la planification familiale et opérerait par conséquent pour une réduction de sa fécondité.

Bibliographie

- ANKER R., NUGENT J.B., 1990 —
« Old age support and fertility ». *In: Population and Labour policies programme, Working paper n° 172, Geneva, ILO, 104 p.*
- ARIÈS P., 1973 —
L'enfant et la vie familiale sous l'ancien Régime. Paris, Seuil, 316 p.
- ATTANASSO O., 1991 —
Une approche ethnique des différentiels de la fécondité dans le Sud-Bénin. Mémoire de DEA, Paris, 90 p.
- BECKER G., 1960 —
« An economic analysis of fertility ». *In: Demographic and economic Change in Developed Countries, A Conference of the Universities-National Bureau Committee for Economic Research, Princeton University Press.*
- BOSERUP E., 1990 —
« Population, the status of women and rural development ». *In Mc NICOLL G. and CAIN M. (eds.), « Rural Development and Population, Institution and Policy », Population and Development Review, The Population Council, Oxford University Press, a supplement to vol. 15: 45-60.*
- CALDWELL, 1982 —
Theory of fertility decline. London and New York, Academic Press, 386 p.
- DACKAM N., 1990 —
L'éducation de la mère et la mortalité des enfants en Afrique. Yaoundé, Iford, Les Cahiers de l'Iford n° 2, 160 p.
- EASTERLIN R., 1975 —
« An economic framework for fertility analysis ». *In: Studies in Family Planning, 6 (3): 54-63.*
- ESPENSHADE T., 1977 —
« The value and cost of children ». *In: Population Bulletin, Washington D.C., Population Reference Bureau, 32 (1).*
- HAINES M.R., 1989 —
« Social class differentials during fertility decline: England and Wales revisited ». *In: Population studies, 43 (2): 305-323.*
- JATO M. et al., 1994 —
« Using focus-group discussions to explore the role of women's group (Tontines) in Family Planning information dissemination in Yaoundé, Cameroon ». *In: Health Transition Review, 4 (1): 90-94.*
- KOUAME A., RWENGE M., 1994 —
Structures de production et comportement procréateur en Côte d'Ivoire (à paraître).
- KOFFI N., 1990 —
Facteurs de fécondité dans une société en mutation: le cas de Memni-Montezo en milieu rural Forestier (Côte d'Ivoire). Thèse de doctorat de troisième cycle de démographie, université de Paris I, Paris, 345 p.
- LEIBENSTEIN H., 1957 —
Economic backwardness and economic growth. New York, JohnWiley.
- LEIBENSTEIN H., 1974 —
« An interpretation of the economic theory of fertility: Promising path or blind alley? » *Journal of Economic Literature, 12 (2): 457-479.*
- LESTHAEGHE R., EELENS F., 1985 —
Social Organization and Reproductive Regimes: Lessons from subsaharan Africa and historical Western Europe. IPD Working Papers n° 1, 54 p.

- LETTENMAIER C. *et al.*, 1994 —
« Focus-group research for Family Planning: lessons learned in sub-Saharan Africa ».
In: CALDWELL J. et SANTOW G., eds. : « The cultural, social and behavioral determinants of health, *Health Transition Review*, 4 (1) : 95-98.
- LOCOH T., 1988 —
« Structures familiales et changements sociaux ».
In TABUTIN D., éd. : *Population et sociétés en Afrique au Sud du Sahara*, Paris, L'harmattan : 441-478.
- LOCOH T., 1991 —
« Une baisse durable de la fécondité est-elle en œuvre en Afrique subsaharienne ? Le temps des incertitudes ». *In*: LOCOH T. et HERTRICH V., eds. : *The onset of fertility transition in sub-Saharan Africa*, Liège, Oordina : 105-134.
- NAG M., 1978 —
Economic value and cost of children in relation to human fertility. Center for population studies, Working Papers, December 1978, 26 p.
- NAG M., 1983 —
Fertility response to modernization. International Conference on Population, Expert Group on Fertility and Family, New Delhi, 5-11 January 1983 : 125-158.
- OPPONG C., 1991 —
Les rapports entre le travail des femmes et les comportements démographiques : quelques éléments tirés de recherches en Afrique de l'Ouest. Genève, Bureau International du travail, 39 p.
- ROBINSON W.C., 1987 —
« The time cost of children and other household production ». *In*: *Population Studies*, 41 (2), July 1987 : 313-323.
- RWENGE M., 1994 —
Déterminants de la fécondité des mariages selon le milieu d'habitat au Bénin. Examen par les variables intermédiaires. Yaoundé, Iford, Les Cahiers de l'Iford n° 7, 125 p.
- SCHELLEKENS J., 1993 —
« Wage, secondary workers and fertility: a working-class perspectives of the fertility transition in England and Wales ». *In*: *Journal of family history*, 18 (1) : 1-17.
- WAKAM J., 1994 —
De la pertinence des théories « économistes » de la fécondité dans le contexte socio-culturel camerounais et négro-africain. Yaoundé, Iford, Les Cahiers de l'Iford n° 8, 527 p.
- WOODS R., 1987 —
« The time cost of children and other household production ». *In*: *Population studies*, 41 (2) : 283-311.